

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2021_066

Séance du lundi 20 septembre 2021

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 17/09/2021

Présents : 15

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Daniel MOLINES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Christelle FOLCHER, Guillaume HARVOIS

Absents:

Objet: Achat Parcelle ROUMEJON - DE_2021_066

Monsieur le maire présente au conseil municipal un dossier concernant l'achat d'une partie de la parcelle G889 (appartenant à madame ROUMEJON).

Il s'agit d'une régularisation suite à des travaux, réalisés il y a déjà de nombreuses années, pour agrandir la chaussée (rue Paulin Daudé à Runes) à l'emplacement d'un virage problématique.

Madame ROUMEJON a accepté de céder à peu près 17 m² (voir plan ci-joint) pour un euro symbolique. La commune prendra en charge les frais d'actes.

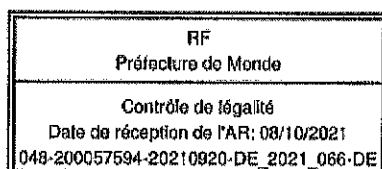
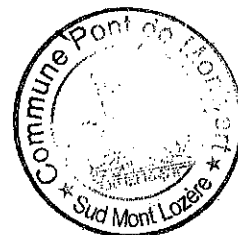
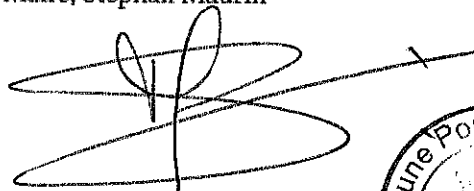
L'échange sera ainsi officialisé via un acte administratif réalisé par le cabinet FAGGE.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal DECIDE d'acheter pour un euro la partie de la parcelle appartenant à madame ROUMEJON et apparaissant sous le numéro 914 sur le plan ci-joint.

La Commune supportera l'intégralité des frais afférents à cette transaction.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin





FAGGE ET ASSOCIES

Géomètres Experts Foncier
Conseil et Ingénierie
8 Rue de Wurzelod - 48000 MENDE
04 65 65 23 24 / cabinet@fagge.net

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT-SUD MONT LOZERE
PROPRIETE DE MME. ROUMEJON
CESSION A LA COMMUNE

Cadastre : So G No 889p

PLAN DE DIVISION

Echelle : 1/150

Dossier No 18-56

Date: 19/10/2016

Bon Pour Accord

Sur la nouvelle limite divisoire définie par le présent plan

M. Le Maire
M. Alle



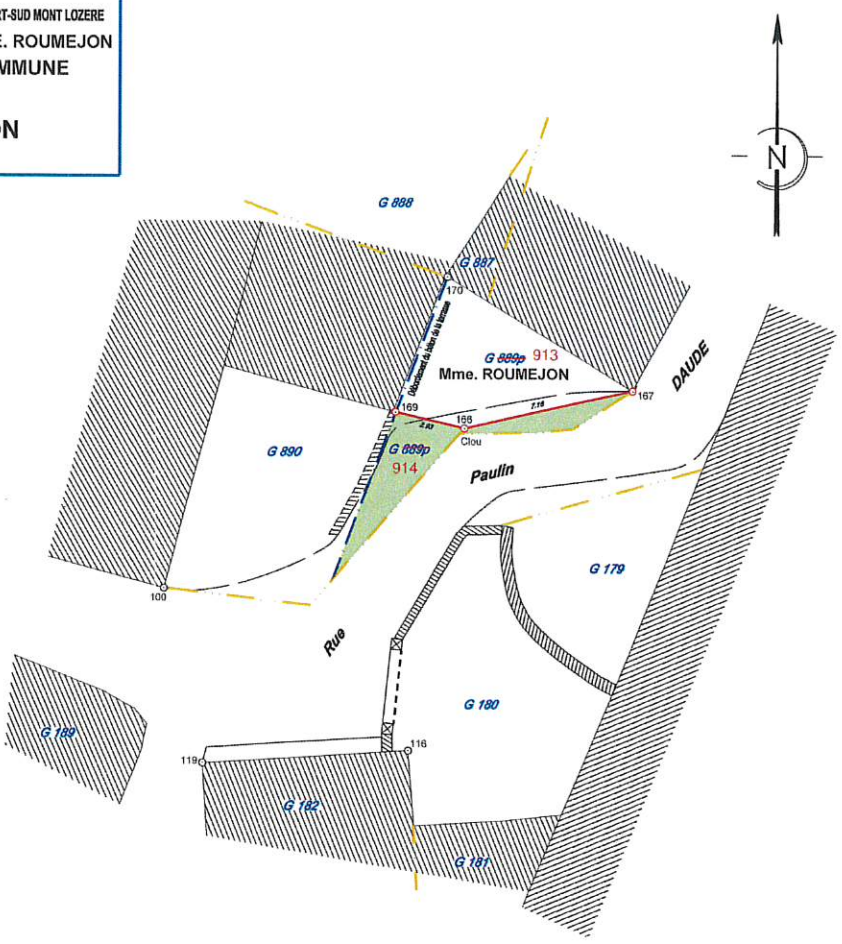
Mme. ROUMEJON

Mme. Roumejon

Le Géomètre-Expert soussigné
M. ALLE Julien



COPIE CONFORME A L'EXEMPLAIRE ORIGINAL CONSERVE DANS NOS ARCHIVES
AVEC AJOUT DE LA NOUVELLE NUMEROTATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL



LEGENDE :

- Station du levé
- Point et No du point défini en coordonnées
- Nouvelle limite divisoire résultant de l'alignement de fait de la voie communale
- Limite de fait du DAPC N° 2163 établi le 01 septembre 2000 par M. GREGOIRE Christian Géomètre-Expert à Mende
- Application fiscale issue du plan cadastral non opposables aux propriétaires contigus
- Section et Numéro de la parcelle cadastrale
- Partie cédée par Mme. ROUMEJON à la commune

Géod. RGF 93 CC44 précision 10 cm
Système local précision centimétrique

Tableau de coordonnées

MAT	X	Y
100	1753770.38	3242818.10
118	1753785.81	3242811.53
119	1753781.00	3242810.99
168	1753791.00	3242824.81
167	1753786.00	3242826.39
169	1753789.07	3242826.49
170	1753791.20	3242821.07

Contrôle de signature

Date de réception de l'AR: 08/10/2016
048 200057594-20210920-DE 2021 036 DE